



REPORTERS

Selon Elia, le CRM est nécessaire, sauf si trois réacteurs nucléaires sont prolongés.

# Le Parlement fait un pas vers la sortie du nucléaire

■ Une large majorité a demandé au gouvernement d'avancer sur le CRM.

On le sait, le cadre légal actuel prévoit que la Belgique sortira du nucléaire en 2025. Selon Elia, le gestionnaire du réseau d'électricité, il est nécessaire de subsidier la construction de nouvelles centrales à gaz si l'on veut respecter cette échéance.

Via un mécanisme appelé CRM (mécanisme de rémunération de la capacité), il est prévu que des subsides soient octroyés, fin 2021, lors d'une mise aux enchères mettant en concurrence les différents producteurs d'énergie intéressés (Electabel, Eneco, Luminus...).

Ce système de subsides devra préalablement recevoir l'aval de la Commission européenne. En effet, le mécanisme doit respecter la réglementation européenne sur les aides d'État.

Fin 2019, la ministre de l'Énergie, Marie Christine Marghem (MR), avait notifié le CRM aux services de la DG Concurrence. La Commission européenne avait répondu qu'elle ne

pourrait donner son aval au CRM belge tant que son mode de financement n'était pas décidé. Mais, selon la ministre Marghem, un gouvernement minoritaire ne peut prendre une telle décision. Bref, on se trouvait dans une impasse. Avec le risque que le CRM soit adopté trop tard pour que les enchères aient lieu fin 2021. En effet, les enquêtes de la Commission européenne peuvent durer jusqu'à... 18 mois. Et on ne sait toujours pas quand un nouveau gouvernement pourra être formé.

## Basculement

Mais les choses pourraient changer. Ce mercredi, un large accord politique réunissant le MR, l'Open VLD, le PS, le SP.A, le CD&V, la N-VA et Écolo-Groen a été trouvé. Défi et le CDH ne pouvaient pas voter, tandis que le Vlaams Belang s'est abstenu et que le PTB a voté contre.

Tous ces partis ont voté en faveur d'une proposition de résolution demandant au gouvernement fédéral de décider que le CRM soit financé

via les tarifs d'Elia, soit une ligne dans la facture d'électricité.

Grâce à cette résolution, Marie Christine Marghem dispose d'un soutien politique pour compléter le dossier remis à la Commission européenne. "C'est une grande étape qui a été franchie, s'est-elle réjouie. Le texte a été largement soutenu par toutes les composantes démocratiques du Parlement."

Grâce à cette résolution, la ministre affirme qu'elle pourra signifier à la Commission européenne quel sera le mode de financement du CRM. Et ainsi débloquer le dossier.

Il reste à voir si la résolution va assez loin. En effet, Andreas Tirez, l'un des trois directeurs de la Creg (le régulateur du secteur énergétique), avait signalé qu'il ne suffirait pas de dire que le CRM serait financé via Elia pour satisfaire aux exigences de la Commission européenne. Selon lui, la Commission européenne voudra probablement savoir quelles ristournes seront accordées à l'industrie. Or la

proposition de résolution ne précise pas cela.

Mais pour Marie Christine Marghem, il ne s'agit pas d'un élément "bloquant". "Ce sera au prochain gouvernement de décider quel sera le mécanisme de dégressivité appliqué à l'industrie", déclare-t-elle.

Par ailleurs, la proposition de résolution précise qu'il faut veiller à ce que les surcharges fédérales appliquées sur la facture d'électricité des ménages, des PME et des entreprises "diminuent par rapport à l'année de référence 2021". Qui va donc payer les subsides qui seront octroyés chaque année dans le cadre du CRM? "C'est bien de dire que les ménages et les entreprises ne vont pas payer le CRM, mais ce sera qui?" a commenté le député Thierry Warmoes (PTB). La question reste ouverte.

Précisons que la mise en place d'un CRM ne serait pas forcément synonyme d'une sortie complète du nucléaire en 2025. Selon Elia, il sera nécessaire de subsidier de nouvelles capacités même si le prochain gouvernement devait prolonger la durée de vie de deux réacteurs. C'est ce qui a probablement poussé la N-VA à soutenir la résolution votée ce mercredi.

Laurent Lambrecht

La ministre affirme qu'elle pourra signifier à la Commission européenne quel sera le mode de financement du CRM.